

# EPP

## Prévention des infections liées aux voies veineuses périphériques (VVP) : audit et amélioration des pratiques professionnelles

N° DPC : 72992425206

### Financement

DPC

Indemnité : 121,6 €

Non connecté

Public : 

Infirmier.ère.s

Durée : 4 heures

Pré-requis : Aucun

### Objectifs pédagogiques

- ✓ Renforcer l'évaluation systématique de la nécessité de maintien des VVP afin d'éviter les poses prolongées non justifiées et limiter les risques infectieux liés à une VVP inutile.
- ✓ Structurer et fiabiliser la surveillance clinique de la VVP à chaque passage, en intégrant une observation rigoureuse de l'état local, des signes systémiques et des facteurs de risque infectieux du patient.
- ✓ Améliorer la traçabilité des soins et interventions liés aux VVP (date de pose, pansements, rinçages, signes cliniques, alertes médicales), pour assurer une continuité des soins et répondre aux exigences de qualité et de sécurité.
- ✓ Renforcer les compétences des IDE libéraux dans la prévention des infections associées aux soins, en s'appuyant sur des gestes techniques rigoureux, des outils de suivi adaptés et une évaluation régulière des pratiques.

### Programme

La formation s'organise de la manière qui suit :

- **Audit initial** : une grille d'audit 1er tour pour faire le point sur ses pratiques.
- **Audit final** : une grille d'audit 2ème tour pour mesurer l'écart et l'évolution des pratiques.